

PREMIÈRE JOURNÉE

Les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_

Observations de M<sup>(1)</sup> Pierre Marché le lundi

16 octobre 2023 de 8h30 à 9h45

lieux abordés : Quartier de Barmont

- sécurité dans le Clos St Jean car la circulation se fait au travers de 2 usages à angle droit - Par ailleurs des véhicules ont été brûlés (la nuit)
- la parcelle n° BN 535 ne doit pas faire l'objet d'une circulation autre que piétonne
- si l'accès piétonnier devait être aménagé cela obligerait à abattre des arbres de l'EBC ce à quoi nous nous opposons.
- la parcelle BN 88 devrait être totalement classée EBC
- la parcelle 194 devrait être SVK
  - classée PPV - EPP
  - faire l'objet d'une chenaise truffière
- la parcelle 197 ne devrait avoir d'accès uniquement par la Rte de Benny-Bony comme indiqué sur l'OAP n°6
- les habitants du Clos St Jean et de la route de Noukarneau sont extrêmement sensible à la conservation des espèces naturelles de leur quartier de Barmont.

Un document explicitant ces remarques sera élaboré avec l'ensemble de la population concernée et accompagné des signatures des propriétaires

PS, Nous sommes très satisfaits de schémas que nous avons eu avec MM André Paruffly et Foyel et merci à Mme la Présidente Trem-Félix pour nous avoir facilité nos rencontres

pm@pierre-marche.fr

07 70 25 44 80

18 octobre (1) Consultation le devenir de la parcelle  
Section BE n° 61 de la Belle Croix

(2) Parcelle ZN 153 Les Plantes de Bois

Mme Claudia GRANIER

23 cr. P. Sémard 18500 METUN SUR YEVRE

Monsieur Pierre Aupie

Suite par ce jour je constate qu'il n'y a pas de changement dans le secteur de tracé le haut pour la parcelle dont je suis propriétaire  
le 25 octobre 2023

